

## Rapport annuel 2023

---



*Photo 1 : Du haut de la tribune, Susanne Gutbrod et Silvio Koelbing ont suivi pour la cch la deuxième lecture de la « loi sur les prestations de soutien aux personnes en situation de handicap (LPHand) » durant la session d'été 2023 du Grand Conseil du canton de Berne.*

*Photos 2 et 3 : Des collaboratrices et collaborateurs de la cch assistent à l'une des formations organisées par le BFEH en vue des Journées d'action nationales pour les droits des personnes handicapées 2024.*

## Abréviations

BFEH	Bureau fédéral pour l'égalité des personnes handicapées
BRB	Behindertenkonferenz Stadt und Region Bern
B'VM	Beratungsgruppe für Verbandsmanagement
CDAS	Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales
CDPH	Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées
DSSI	Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
DTT	Direction des travaux publics et des transports
INC	Direction de l'instruction publique et de la culture
LHand	Loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés
LPEP	Loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants
LPHand	Loi sur les prestations de soutien aux personnes en situation de handicap
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OIAS	Office de l'intégration et de l'action sociale
OM	Office des mineurs du canton de Berne
OPHand	Ordonnance sur les prestations de soutien aux personnes en situation de handicap

## Sommaire

1 Rapport du président (Mario Renz).....	3
2 Sujets politiques .....	4
2.1 Mise en œuvre du plan stratégique cantonal – Loi sur les prestations de soutien aux personnes en situation de handicap (LPHand) (Susanne Gutbrod) .....	4
2.2 Prise en charge des enfants et adolescents (Susanne Gutbrod).....	4
2.3 Alliance bernoise en faveur de la santé psychique (Silvio Koelbing) .....	4
3 Lobbying, relations publiques et travail en réseau .....	4
3.1 Contacts avec l'Administration, les autorités et les associations (Susanne Gutbrod) .....	4
3.2 Consultations, interventions et lobbying politiques (Susanne Gutbrod).....	5
3.3 Relations publiques (Silvio Koelbing).....	6
3.4 Boîte aux réclamations (Ärgerbox) et demandes d'information (Silvio Koelbing) .....	6
3.5 Collaboration avec les organisations membres (Silvio Koelbing).....	6
3.6 Travail en réseau avec les organisations du domaine du handicap (Susanne Gutbrod).....	7
4 Atelier avenir / Groupe de travail Avenir / B'VM, à partir de mai (Susanne Gutbrod) .....	7
5 Prestations .....	7
5.1 De Participa à includia (Monika Bernoulli) .....	7
5.2 Langage simple (Monika Bernoulli).....	8
5.3 Avenir inclusif – Journées nationales d'action pour les droits des personnes handicapées 2024 (Tobias Kunkler).....	9
6 Remerciements (Susanne Gutbrod) .....	10

## 1 Rapport du président (Mario Renz)

Pour la cch, l'année 2023 a été placée sous le signe d'une réorientation. La démarche a démarré en collaboration avec le bureau de conseil B'VM. L'idée de la fusion avec la Behindertenkonferenz Stadt und Region Bern (BRB) – la conférence des personnes handicapées de la ville et de la région de Berne – s'est imposée comme une mesure judicieuse lors de l'atelier et du travail en groupe ; les pourparlers avec notre homologue de l'agglomération bernoise s'étant déroulés dans un climat de collaboration et de confiance, les membres des deux conférences ont décidé en fin d'année d'unir leurs destinées. Nous sommes persuadés que la conférence cantonale issue de cette fusion sera nettement mieux en mesure de défendre les intérêts des personnes en situation de handicap.

La collaboration avec la DSSI, et plus précisément l'OIAS, elle aussi empreinte de confiance, a été un autre élément clé de la réorganisation de la cch. Il en est résulté un contrat de prestations équilibré, qui nous confie notamment un ambitieux mandat : organiser le volet cantonal des Journées d'action nationales pour les droits des personnes handicapées 2024. Il s'est avéré très tôt que cette mission constitue un important défi aux multiples facettes qui met effectivement à très forte contribution l'équipe constituée l'an dernier autour de la nouvelle directrice.

Nous savons que l'avenir de la cch dépendra aussi de sa présence dans le monde numérique : la transformation de *participa* en *includia* nous a déjà permis de rendre notre site Internet bien plus attrayant, instructif et convivial. Nous avons aussi eu l'occasion, lors de nos collaborations avec nos partenaires, de souligner notre volonté de mettre *includia* à leur disposition et d'en partager l'utilisation.

La nomination de la nouvelle directrice a été une autre étape importante pour notre avenir : avec Susanne Gutbrod, nous avons trouvé une battante expérimentée, très motivée et créatrice. Elle est secondée par Silvio Koelbing et Tobias Kunkler, deux collaborateurs exceptionnels, qui se distinguent par leur goût du travail bien fait. Responsable informatique, Monika Bernoulli complète avec bonheur cette équipe grâce à sa créativité et à sa longue expérience au sein de notre institution.

Nous avons donc commencé à tracer la voie d'une conférence unifiée au service des personnes en situation de handicap dans le canton de Berne. L'organisation qui reprendra le flambeau, issue de la fusion avec la BRB, devra définir une nouvelle charte, approuver de nouveaux statuts et se choisir un nouveau nom. Nous sommes persuadés d'être sur la bonne voie et d'avoir bien préparé le terrain pour ce nouveau départ.

Je remercie le comité pour sa persévérance et pour son dévouement. Ma gratitude va en particulier aux membres démissionnaires Diana Häfliger et Anja Reichenbach, auxquelles je formule mes meilleurs vœux. Elles ont accompli leur mandat relativement court au sein de notre comité avec motivation, sens critique et esprit constructif.

J'exprime ma vive reconnaissance à notre directrice et à son équipe ; si nous avons réussi notre nouveau départ, c'est en grande partie à leur dévouement et à leur capacité créatrice que nous le devons.

J'adresse aussi mes remerciements à l'OIAS, dont la précieuse collaboration a permis à notre organisation d'emprunter une nouvelle voie et d'assurer sa pérennité.

Je ne saurais conclure sans remercier tous les membres sans le soutien desquels nous n'aurions pas pu emprunter le chemin dont il est question ci-dessus.

Comme il sied au moment de dresser le bilan de l'année écoulée, notre reconnaissance et notre gratitude vont aussi à toutes les personnes qui soutiennent les causes et les objectifs de notre organisation et que je n'ai pas pu nommer ici.

## **2 Sujets politiques**

### **2.1 Mise en œuvre du plan stratégique cantonal – Loi sur les prestations de soutien aux personnes en situation de handicap (LPHand) (Susanne Gutbrod)**

Dans ce domaine, la cch a élaboré une prise de position détaillée sur le projet d'ordonnance sur les prestations de soutien aux personnes en situation de handicap en réponse à la consultation lancée par le gouvernement bernois ; elle a consacré beaucoup d'énergie aux Journées d'action pour les droits des personnes handicapées ; enfin, elle a élaboré en été, avec la DSSI, un contrat de prestations visant notamment à soutenir le canton dans la mise en œuvre de la LPHand.

### **2.2 Prise en charge des enfants et adolescents (Susanne Gutbrod)**

En collaboration avec Procap, qui a avancé les fonds pour la contre-expertise LPEP (Droit fondamental à un enseignement de base gratuit aussi pour les enfants en situation de handicap dans le canton de Berne), la cch a obtenu qu'une grande partie des frais de l'étude soit couverte par des membres, des parents d'élèves et des fondations. C'est la fondation Uruma qui en a financé la majeure partie, Procap prenant à sa charge le découvert.

Sur la base des résultats obtenus, « ... il a été possible de déposer une intervention parlementaire visant à modifier le droit en vigueur. Le Grand Conseil a transmis à l'unanimité cette motion, demandant que les modifications des bases légales entrent en vigueur d'ici le début de l'année scolaire 2024-25. À la fin 2023, le Parlement et le Conseil-exécutif n'avaient pas encore mis en œuvre les demandes de la motion. Nous avons toutefois bon espoir qu'un changement se produira dans l'intérêt des enfants en situation de handicap et de leurs parents... » (extrait du rapport final de Procap).

Un grand merci à l'équipe de Procap pour son aide !

(Informations complémentaires au ch. 3.1).

### **2.3 Alliance bernoise en faveur de la santé psychique (Silvio Koelbing)**

La cch continue à se mobiliser pour défendre la cause des personnes présentant des troubles psychiques. À la fin de l'année sous rapport, Silvio Koelbing a été élu membre de la Commission psychiatrie du canton de Berne, en remplacement de Nadine Eberhardt. La cch restera donc représentée dans cet organe pour y défendre une couverture en soins psychiatriques de qualité dans le canton de Berne. Elle souhaite aussi, au-delà de cette commission, être l'interlocutrice d'autres organisations et personnes.

## **3 Lobbying, relations publiques et travail en réseau**

### **3.1 Contacts avec l'Administration, les autorités et les associations (Susanne Gutbrod)**

**OM** : La directrice a participé aux séances et aux échanges du Comité cantonal de planification de l'offre LPEP.

L'entretien annuel avec l'**Office du personnel** du canton de Berne a été l'occasion pour la directrice de se présenter et de faire connaissance de la personne à la tête de l'office à ce

moment-là ainsi que de la responsable de la section Développement du personnel, santé et affaires sociales, avec qui elle a pu réaliser un premier échange de vues.

**DSSI** : À partir de juin 2023, notre directrice a travaillé d'arrache-pied avec la DSSI afin d'élaborer pour 2024 un contrat de prestations étoffé et avantageux pour les deux parties. Cette collaboration a abouti à une vaste liste de tâches et de sources de financement qui permettent à la cch de s'atteler à de nombreux chantiers aussi intéressants qu'importants, comme la direction du projet des Journées nationales d'action pour les droits des personnes handicapées 2024 ou la participation au déploiement de la LPEP. Notre directrice a participé – seule ou accompagnée de ses collaborateurs – à la journée des proches soignants et à la séance d'information LPEP de la DSSI, deux manifestations ayant eu lieu en fin d'année.

**Office AI du canton de Bern** : En milieu d'année, la nouvelle directrice de l'Office AI du canton de Berne, Bernadette Häfliger, a pris contact avec diverses organisations de personnes en situation de handicap afin de fixer une rencontre pour faire connaissance et s'enquérir de leurs besoins, des causes qu'elles défendent et de leurs activités. Nous l'avons donc invitée à assister à une assemblée générale de la cch, lors de laquelle elle a eu l'occasion de répondre dans la mesure du possible aux questions des membres.

**Particulier·ère·s** : Trois personnes se sont adressées à la direction de la cch pour lui soumettre des questions parfois complexes concernant la LPEP, la scolarisation d'un enfant en situation de handicap et le service d'assistance personnelle. Notre directrice a répondu à leurs questions ou les a aiguillées vers une autre entité. S'agissant de la scolarisation d'un enfant, elle a demandé des informations au groupe de travail Pédagogie et aussi directement à l'INC (Erwin Sommer).

Le contact pris en octobre 2023 avec l'**Office bernois de médiation pour les questions du troisième âge, de l'encadrement et des homes** a aussi permis aux deux institutions de faire connaissance et a débouché sur la promesse de la médiatrice, Kathrin Kummer, d'assister à l'assemblée générale de la cch de juin 2024.

**BFEH** : Notre directrice a été régulièrement en contact avec le **Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées** dans le cadre des Journées d'action et de leur diffusion par le biais des réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn).

**Prix Printemps** : La cch se félicite de siéger au jury de ce prix, une tâche qu'elle accomplira avec enthousiasme et professionnalisme grâce aux multiples expériences de ses collaborateurs et collaboratrices.

### **3.2 Consultations, interventions et lobbying politiques** (Susanne Gutbrod)

En 2023, la directrice de la cch a rédigé la réponse de notre organisation à la procédure de consultation concernant l'OPHand (**ordonnance sur les prestations de soutien aux personnes en situation de handicap**). Pour ce faire, elle s'est notamment concertée avec des personnes en situation de handicap et avec plusieurs de leurs fédérations.

C'est avec un grand intérêt que la cch et d'autres organisations de personnes en situation de handicap ont suivi la deuxième lecture de la LPHand.

En fin d'année, la cch a pris position sur la **Stratégie de la santé du canton de Berne 2020-2030** et présenté plusieurs revendications importantes pour le domaine.

### 3.3 Relations publiques (Silvio Koelbing)

La cch publie régulièrement un bulletin intitulé « kbk-Informationen », qui aborde, outre des informations sur les activités de l'organisation et d'includia, des sujets importants pour la politique sociale et la politique de l'égalité aux échelons cantonal, national et international. Sous la rubrique « Erfahrungsberichte » (témoignages), nous y publions des articles, des reportages et d'autres contenus propres à faire connaître la perspective des personnes en situation de handicap. Le nombre de clics recensés montre que nos lecteurs et lectrices ont particulièrement apprécié ces témoignages et les informations sur la loi sur les prestations de soutien aux personnes en situation de handicap (LPHand). Ce bulletin a paru 16 fois durant l'exercice sous rapport, atteignant 441 personnes en fin d'année. Le nombre d'abonné·e·s s'est longtemps maintenu stable, autour de 410, avant d'enregistrer un bond d'une trentaine de personnes durant le dernier trimestre.

La cch publie sur son site Internet (kbk.ch) des informations sur ses activités ainsi que sur des thèmes relevant de la politique sociale ou de l'égalité. Une plateforme de paiement en ligne y est à disposition des personnes désirant faire un don à la cch.

### 3.4 Boîte aux réclamations (Ärgerbox) et demandes d'information (Silvio Koelbing)

L'instrument de la boîte à réclamations continue à susciter l'intérêt des acteurs et actrices du domaine du handicap qui s'irritent des obstacles qu'ils rencontrent dans différents domaines. Leurs principales doléances ont concerné l'accessibilité des transports publics et de l'espace public. La cch a aussi reçu régulièrement des demandes de renseignements, qui ont porté sur divers sujets, comme l'accessibilité des bâtiments ou les réductions de primes. Nous avons transmis ces demandes aux services compétents ou y avons répondu en fournissant les renseignements à notre disposition.

### 3.5 Collaboration avec les organisations membres (Silvio Koelbing)

La **première assemblée générale, qui s'est tenue en mars**, a été entièrement consacrée à la réorientation de la cch. Après avoir réglé les questions statutaires (approbation du rapport et des comptes annuels), elle a pris congé de Prisca Lanfranchi et de Nadine Eberhardt, qui ont quitté l'organisation, et souhaité la bienvenue à Susanne Gutbrod, la nouvelle directrice ainsi qu'à Silvio Koelbing, nouveau collaborateur spécialisé. La deuxième partie de la séance a été consacrée à un atelier sur les perspectives d'avenir de l'organisation (ci-après « Atelier avenir ») animé par la société de conseil B'VM. On a pu constater que l'intérêt suscité par la cch ne se dément pas.

La **deuxième assemblée générale, au mois de juin**, a elle aussi été axée sur la réorientation de la cch. D'une part, notre organisation a présenté includia (voir le chapitre 5.1), qui prend le relais de participa après une refonte du système. D'autre part, les membres ont été informés des avancées concernant l'avenir de la cch, plusieurs options ayant été dégagées à la suite de l'Atelier avenir. Tant le comité que l'assemblée se sont décidés pour une fusion avec une autre organisation, la BRB constituant à cet égard une option intéressante. Dans la foulée, la cch a engagé des pourparlers avec la BRB. Simultanément, nous avons poursuivi les échanges avec la DSSI concernant un nouveau contrat de prestations.

La cch a pu présenter les premiers résultats concrets de la démarche de transformation en septembre, lors de la **troisième assemblée générale**. Le canton de Berne lui ayant confié le mandat de coordonner les Journées d'action pour les droits des personnes handicapées, elle

a fait de cette assemblée une séance d'information concernant ces journées, avec la participation de Regula Truttmann de la DSSI. Pour faire face à l'augmentation de sa charge de travail, la cch a par ailleurs engagé un collaborateur supplémentaire en la personne de Tobias Kunkler.

Lors de sa **quatrième assemblée, en novembre 2023**, la cch a pris congé d'Anja Reichenbach et de Diana Häfliger, membres démissionnaires du comité, et réélu les autres membres. Peu de temps avant cette assemblée, la cch venait tout juste de signer un nouveau contrat de prestations avec la DSSI, qui comprend, outre l'organisation des Journées d'action, des fonds pour includia et pour la boîte à réclamations. Ce nouveau contrat prévoit en outre une participation accrue de notre organisation à la mise en œuvre de la LPHand. Les pourparlers avec la BRB ont eux aussi porté leurs fruits, les deux organisations ayant décidé de mener courant 2024 des entretiens concrets en vue de leur fusion. La cch a accueilli une invitée à l'occasion de cette assemblée également, en la personne de Bernadette Häfliger, directrice de l'Office AI de Berne, qui a répondu aux questions des membres de la cch concernant l'assurance-invalidité.

### **3.6 Travail en réseau avec les organisations du domaine du handicap (Susanne Gutbrod)**

Les conférences cantonales des personnes handicapées et des organismes analogues de Suisse alémanique et italienne se rencontrent chaque année au printemps et en automne, pour un échange d'informations et d'expériences. En 2023, ces deux rencontres ont notamment porté sur l'Initiative nationale pour l'inclusion et sur les Journées d'action nationales pour les droits des personnes handicapées.

## **4 Atelier avenir / Groupe de travail Avenir / B'VM, à partir de mai (Susanne Gutbrod)**

Étant donné que le Conseil-exécutif a fait savoir de plus en plus clairement, en 2021 et 2022, qu'il cesserait de soutenir financièrement la cch dans sa mission de fédération faîtière, les membres de la cch ont commencé, sous l'égide du comité, à chercher des solutions pour pérenniser notre organisation.

Pour accompagner cette démarche, la cch a fait appel à la société de conseil B'VM, qui a animé l'Atelier avenir en mai 2023. C'est de cet atelier, auquel ont participé un groupe restreint composé de membres, de la directrice et des membres du comité, qu'a surgi l'idée d'une fusion avec la BRB, la conférence de la ville et de la région de Berne, afin de défendre ensemble les intérêts des personnes en situation de handicap sur l'ensemble du territoire cantonal. La fusion devrait permettre aux deux conférences de conserver leurs champs d'activités et de soulager la charge des organisations membres des deux institutions.

Les comités et les membres tant de la cch que de la BRB ont ensuite approuvé cette idée, donnant ainsi le feu vert à une fusion.

## **5 Prestations**

### **5.1 De Participa à includia (Monika Bernoulli)**

Attendue depuis longtemps et réalisée durant le premier semestre 2023, la refonte de Participa, la plateforme d'information bernoise pour les personnes en situation de handicap, avait pour but d'en améliorer la convivialité et l'attrait pour les personnes voyantes. À cette

occasion, nous avons tenu compte de diverses recommandations issues d'un projet de recherche que la Haute école de Lucerne a consacré à l'amélioration de la participation et de l'autonomie des personnes présentant des déficiences cognitives.

La refonte avait aussi pour but d'améliorer, pour les personnes en situation de handicap, l'attrait notamment graphique du nouveau site, rebaptisé *includia*. Les couleurs des quatre éléments – le bleu, le vert, le rouge et le brun –, ont été utilisées pour le logo d'*includia* (qui symbolise une main), puis reprises pour le graphisme du site. Le site est illustré par des photographies de la nature prises la plupart dans le canton de Berne. La société Foresite AG s'est chargée de la mise en œuvre technique de la refonte, qui nous a valu des réactions favorables.

L'OIAS ayant appelé de ses vœux, lors de notre entretien annuel avec elle, un renforcement de la collaboration avec des partenaires bernois, nous avons entamé une coopération avec l'association Assistenzbüro, et cette coopération a été l'un des moments forts de 2023. Assistenzbüro, qui œuvre au développement de modèles d'assistance personnelle en Suisse, dispose à cet effet d'un site Internet. Nos deux organisations ont donc décidé, pour exploiter les synergies possibles, de collaborer au niveau de leurs sites Internet. Elles ont ainsi mis en place plusieurs liens entre les deux sites, qui garantissent la complémentarité d'*includia* et d'Assistenzbüro : les informations de notre rubrique « Vivre chez vous avec de l'aide » sont maintenant aussi visibles sur *assistenzbuero.ch* et contiennent un renvoi vers ce site ; de plus, les organisations actives dans le domaine apparaissent sur les deux sites, peu importe celui sur lequel elles se sont enregistrées. S'il a été possible de relier les annonces de services d'assistance des deux sites, c'est parce que Assistenzbüro s'est adapté aux caractéristiques techniques d'*includia.ch*. Les personnes en situation de handicap trouvent désormais ces services tant sur *includia.ch* que sur *assistenzbuero.ch*.

Le but de cette collaboration est de tirer parti des synergies entre les deux partenaires et d'éviter les doublons. Nous espérons que cette démarche exemplaire, l'une des plus belles réussites de l'exercice écoulé, permettra aux utilisateur·trice·s des deux sites de trouver plus facilement les informations recherchées.

En 2023, seule une minorité des fournisseurs de prestations destinées aux enfants et adolescents se sont enregistrés, en dépit de l'insistance de la cch. Nous avons rencontré l'INC en décembre 2023, dans le but de lancer en 2024 un projet pilote permettant aux fournisseurs de prestations et d'offres dans ce domaine de mettre les informations à la disposition des personnes en situation de handicap sur la bourse aux services.

Nous avons pu encore apporter des améliorations au site en décembre 2023, parfois grâce aux retours reçus, qu'il s'agisse de l'affichage des fournisseurs et des offres (sous forme de vignettes ou de listes), ou du téléchargement de PDF sur ces fournisseurs et offres. Par ailleurs, sur demande de l'OIAS, l'enregistrement aux Journées d'action pour les droits des personnes handicapées se fait sur *includia*, l'avantage étant que les fournisseurs déjà enregistrés n'auront pas besoin de s'inscrire à nouveau pour annoncer une action.

## **5.2 Langage simple** (Monika Bernoulli)

Groupe « Langage simple » chargé du contrôle des textes.

Le deuxième atelier a eu lieu en février 2023 à la Haute école de Lucerne. Les cinq membres du groupe « Langage simple » qui y ont participé ont, de ce fait, contribué à l'amélioration de la convivialité pour les personnes présentant des déficiences cognitives.



Divers exposés sur le sujet de l'inclusion et de l'éducation ont été présentés lors d'une journée sur les droits des personnes en situation de handicap organisée à la fin juin à Bâle. Pour la première fois, ces interventions ont été diffusées en direct en langage simple. Grâce à la publicité faite sur includia, quelques personnes supplémentaires ont rejoint le groupe. L'après-midi, nous avons invité le groupe à une visite guidée de la ville en langage simple. Tobias Kunkler a suivi une formation en langage simple, de sorte que la cch dispose désormais, après Monika Bernoulli, d'une deuxième personne spécialisée dans ce domaine, et qu'elle pourra garantir l'accès aux informations aussi aux personnes présentant des déficiences cognitives. En outre, les pouvoirs publics et le secteur privé doivent eux aussi fournir toujours davantage d'informations en langage simple, ce dont profitent aussi les personnes qui ne maîtrisent pas bien l'allemand ou le français.

### **5.3 Avenir inclusif – Journées nationales d'action pour les droits des personnes handicapées 2024 (Tobias Kunkler)**

Des Journées nationales d'action pour les droits des personnes handicapées auront lieu dans toute la Suisse en 2024, pour marquer le 10<sup>e</sup> anniversaire de la ratification de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et le 20<sup>e</sup> anniversaire de la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). Le but de cette initiative : promouvoir la mise en œuvre de la CDPH grâce à la réalisation d'actions satisfaisant aux critères suivants : se rapporter à la CDPH, associer activement des personnes en situation de handicap dans la planification et l'organisation des actions, et assurer l'accès à toutes les personnes. L'OIAS et la cch coorganisent ces journées dans le canton de Berne.

Lors des premières phases de planification du projet à l'échelon fédéral, au printemps 2023, la cch ne savait pas encore si le canton de Berne participerait aux Journées d'action et si la DSSI les financerait. La décision attendue est tombée en août : la cch était mandatée pour organiser ces journées dans le canton en collaboration avec l'OIAS.

Le projet national prévoyait de premières pages cantonales sur le site Internet [www.avenir-inclusion.ch](http://www.avenir-inclusion.ch) pour fin septembre déjà. Ces pages comprennent par exemple des informations sur la façon de participer aux Journées d'action, des documents contenant des instructions et des conseils pour les organiser, mais aussi des calendriers cantonaux des manifestations. Chaque canton peut concevoir et exploiter lui-même sa propre page ([www.avenir-inclusif.ch/be](http://www.avenir-inclusif.ch/be) pour le canton de Berne), tout en respectant certaines consignes.

Sachant que la cch disposait déjà d'un site Internet publiant notamment des offres et des manifestations conçues pour les personnes en situation de handicap (includia), la DSSI y a vu une possibilité d'augmenter la notoriété d'includia. Le canton a par conséquent décidé de créer un lien entre ce site et celui des Journées d'action. La direction nationale d'Avenir inclusif, le BFEH et la CDAS s'y étant montrés favorables et généreux, nous avons pu mettre includia à profit aussi pour ces journées. La procédure d'inscription dans le canton de Berne est par conséquent différente de celle des autres cantons. La mise en ligne du site Internet bernois des Journées s'est bien déroulée.

Il a ensuite fallu passer à une étape décisive : la recherche de partenaires pour ces journées. La Conférence des personnes handicapées du canton de Zurich, le BFEH et la direction du projet d'Avenir inclusif nous ont ici aussi été d'une grande aide. Motivés par la thématique si essentielle de l'inclusion et par l'envergure nationale du projet, nous avons eu une foule d'idées d'actions et pensé à un grand nombre de partenaires potentiels. Nous avons pris contact notamment avec des entreprises, des communes, des sociétés de transport, des

paroisses, des institutions, des musées ou encore des clubs sportifs, entre autres nombreuses organisations. Il n'a cependant pas toujours été facile d'identifier la personne responsable ou la mieux placée au sein de celles-ci. Dans de nombreux cas, nous avons proposé des modes de collaboration personnalisés, afin de rendre la participation aux journées d'action la plus attrayante possible et d'en expliquer au mieux l'objectif. Nous nous sommes inspirés pour ce faire de la première réalisation dans le canton de Zurich.

Nous étions bien conscients qu'en dépit de notre enthousiasme, le réalisme était de mise et qu'il ne fallait pas s'attendre à des réponses, encore moins positives, d'une grande partie des organisations. Nous avons malgré tout parfois été légèrement surpris et déçus par l'absence de réponses de la part de certaines organisations et avons d'autant plus apprécié les retours positifs. L'intérêt exprimé par des personnes et des organisations et leur intention, formulée pour certaines en termes prudents, de participer aux journées d'action nous ont ainsi beaucoup réjouis. De nombreux partenaires potentiels avaient des questions à poser et souhaitaient en conséquence un entretien avec la cch. La direction a donc décidé d'organiser, à partir de la fin novembre, des séances d'information en ligne, espérant par là aussi susciter encore davantage d'intérêt et trouver d'autres partenaires parmi des organisations que nous n'avions pas approchées directement. Ces séances, auxquelles ont assisté un bon nombre d'acteurs intéressés, ont permis de répondre aux nombreuses questions et ont souvent donné lieu à des échanges animés. Un succès modeste à mettre à l'actif de cette initiative.

Nous analysons rigoureusement chaque action et vérifions si elle remplit les trois critères spécifiés. Jusqu'ici, nous avons validé toutes les inscriptions reçues. Il s'agit là d'une tâche passionnante, qui fait grandir notre impatience de voir la première journée d'action se dérouler. La cch se réjouit déjà de certaines actions enthousiasmantes au service de la lutte pour les droits des personnes en situation de handicap. Des manifestations auront lieu dans les domaines suivants notamment : monde du travail, art, sport et parcours du handicap.

Nous espérons que nous aurons encore l'occasion d'organiser d'autres projets et journées de ce genre, et de mettre ainsi à profit les expériences que nous sommes en train d'engranger avec ce mandat, afin de faire progresser l'inclusion et la mise en œuvre de la CDPH. Pour l'édition 2024 des journées d'action, notre souhait est qu'elles rencontrent un vif intérêt, qu'elles soient relayées au sein de l'opinion publique et constituent un pas en avant vers l'inclusion. Nous tenons à remercier ici la DSSI, le BFEH, la direction du projet national, les conférences et directions de projet des autres cantons et, bien entendu, tous les partenaires et toutes les personnes qui participeront à l'initiative !

## **6 Remerciements (Susanne Gutbrod)**

C'est avec une grande joie et une bonne dose de motivation que j'ai repris mi-février le poste de directrice de la cch. Si cette joie (et cette motivation) sont restées intactes, c'est parce que je suis entourée de personnes – en situation de handicap ou non – qui font avancer la cause de l'inclusion en collaboration avec la cch. Ensemble, nous œuvrons pour une société inclusive, c'est-à-dire une société dans laquelle toutes les personnes – présentant ou non des handicaps – peuvent vivre ensemble sur pied d'égalité. Nous remercions toutes les personnes et organisations qui nous accompagnent dans cet engagement.

Notre gratitude va aussi à nos partenaires et aux employé·e·s de l'Administration, avec lesquels nous entretenons une collaboration fructueuse, ainsi qu'aux député·e·s, qui sont à

l'écoute de nos revendications et les relaient dans l'arène politique. Nous adressons nos remerciements à Inclusion Handicap également, à laquelle nous sommes liés par un sous-contrat de prestations, et qui défend nos intérêts auprès de l'OFAS. Nous ne saurions conclure sans exprimer notre reconnaissance à la DSSI, à l'INC et à l'OFAS ainsi qu'aux membres et aux donateur·trice·s qui ont soutenu financièrement notre travail durant l'exercice sous revue.

Enfin, j'exprime ma profonde reconnaissance à mes collègues Monika Bernoulli, Tobias Kunkler et Silvio Koelbing : sans leur dévouement, leur motivation et leurs compétences, la cch ne pourrait pas accomplir sa mission.

Susanne Gutbrod, directrice

Berne, février 2024

---

**Conférence cantonale bernoise des handicapés cch**

geschaeftsleitung@kbc.ch.

www.kbc.ch, CCP 30-441559-4